

La semaine dernière, une délégation régionale UFAP est venue à la rencontre des agents du SPIP de Roanne au CD et en milieu ouvert.

Nous tenons à remercier tous les personnels pour leur bon accueil et pour nos échanges.

Lors de cette visite, nous avons pu mesurer les effets de la politique d'austérité et de réduction des effectifs à l'œuvre. Les conditions de travail au SPIP de Roanne sont symptomatiques de la crise actuelle qui frappe nos structures. Cette crise se traduit par un surcroît de risques et de troubles psycho-sociaux pour les agents.

➤ **Les conditions d'exercice au milieu ouvert du SPIP de Roanne sont indignes.** Les CPIP à temps plein accompagnent à minima plus de 110 personnes potentiellement sujettes à toutes les mesures (DDSE, TIG, Sursis Probatoire, enquêtes...). La persistance d'interventions en présentiel laisse peu de répit aux agents dans ce contexte de massprobation. Tous les SPIP qui assument des POP dans un contexte RH en souffrance paient un lourd tribut. Cet état de fait aurait pu faire réfléchir nos huiles qui dans leur grand numéro d'autosatisfaction lors de la conclusion des EGIP ont réaffirmé comme priorité le retour des SPIP dans le game du présentiel avant de résoudre toutes les carences en RH dans nos structures. En outre, l'après-midi ce sont les CPIP qui se coltinent à tour de rôle la permanence téléphonique et l'accueil des probationnaires. Le départ récent de la CPIP placée a achevé de rendre intenable la situation de cette petite équipe.

➤ A cette situation RH pour le moins catastrophique s'ajoutent des locaux exigus, vétustes et totalement inadaptés à l'accueil des PPSMJ. **La problématique sécuritaire est criante : le SAS n'a de SAS que le nom, les bureaux des agents sont à proximité de ceux d'accueil, la confidentialité des échanges est un vain mot.** Il n'y a pas de toilettes prévues pour le public...L'accueil pour les personnes en situation de handicap est impossible...Le déménagement du SPIP est un vieux serpent de mer remis sans cesse aux Calendes Grecques !

Devant la souffrance au travail des agents du MO de Roanne, L'UFAP UNSa Justice de l'UR de Lyon tire la sonnette d'alarme !!!!

Face à la gravité de la situation, les agents ont un sentiment d'abandon et de laisser-aller de la part de la direction du SPIP de la Loire qui fait la sourde oreille à moult de leurs requêtes bien légitimes et qui, comme dans bien d'autres SPIP, compte sur l'abnégation des agents de terrain pour assurer la continuité du service public pénitentiaire.

L'UFAP UNSa Justice a constaté une nouvelle fois la quasi-impossibilité mettre en place des politiques de service prioritaires et de protection des agents digne de ce nom (on peut les appeler « mode adapté », « mode dégradé » ou « mode de survie » peu importe...) depuis l'affaire de Pornic. Toute la charge de la responsabilité des priorités dans l'accompagnement repose sur les seules frêles épaules du CPIP malgré une crise des moyens évidente.

➤ Cette problématique se retrouve aussi au CD de Roanne. **Aujourd'hui, les CD ne sont plus épargnés par la vitesse de travail car la pression de la surpopulation carcérale des MA a un impact sur ces structures.** Les conditions de travail sont celles d'une maison d'arrêt il y a quelques années avant le boom post-covid. Avec environ 90 personnes à suivre pour les agents à temps plein et sans décharge, la cadence est soutenue. Là encore, l'exigence d'avoir un management plus à l'écoute et plus soutenant pour permettre de vraies réflexions sur l'organisation des services a été réaffirmée par les agents. Les réunions de service devraient pouvoir être l'occasion de dialogues constructifs pour remettre à plat des questions organisationnelles afin de répartir de manière optimale la charge de travail. Il faut sortir des politiques de vitrines et œuvrer pour le réel bien être des agents !

Pourtant mettre sous le boisseau la réflexion sur des politiques prioritaires et sur des organisations de service optimales, c'est s'asseoir en toute désinvolture sur les Règles Européennes de Probation et notamment la numéro 29 :

« Les effectifs des services de probation doivent être suffisants pour qu'ils puissent assurer pleinement leur mission. Le nombre de dossiers que chaque agent a à traiter doit lui permettre de surveiller, guider et assister efficacement les auteurs d'infraction, de manière humaine et, si cela est approprié, de travailler avec leur famille et, le cas échéant, les victimes. Si la demande est excessive, il est de la responsabilité de la direction de chercher des solutions et d'indiquer au personnel les tâches prioritaires. »

Suite à ces rencontres, forte de sa représentativité au CSA Interrégional, **L'UFAP UNSa Justice** de Lyon interpellera encore et encore les autorités interrégionales sur la situation actuelle dans nos SPIP, victimes des politiques d'austérité et des baisses d'effectifs alors que les besoins de service public sont une évidence sur les terrains et que le maintien du niveau d'exigence est toujours posé avec force par la magistrature. La situation du SPIP de ROANNE est révélatrice et doit inciter nos décideurs à rompre avec leur politique de l'autruche généralisée. Il faut des CPIP en renforts au SPIP de ROANNE !!!

L'UFAP UNSa Justice continuera sans relâche à exiger de nos managers la nécessité de redéfinir des politiques prioritaires de service et de penser des organisations de travail adéquats dans le cadre de dialogues sociaux locaux constructifs et respectueux.

Il en va de l'intégrité physique et mentale de nos agents !

Pour **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON :

Florian ROUSSET Secrétaire Général Adjoint, Thierry BABIN délégué de région,

Vianney THUMERELLE secrétaire local du CD de Roanne.